



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## Internet

Question écrite n° 68135

### Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur l'accessibilité aux sites Internet des services de l'Etat aux personnes aveugles et malvoyantes. En effet, selon une enquête réalisée au cours de l'été 2001 par l'association spécialisée Braille-Net, pour le compte du ministère de la fonction publique, il apparaît que les sites publics sont difficilement accessibles aux malvoyants. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour pallier ces inconvénients.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68135

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** fonction publique et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 octobre 2001, page 6150